CACES® Nacelles R486A - Débutant - PROMEO Catégorie B (types 1+3)

Formations Réglementaires

14/12/2025

Public et prérequis

Toute personne âgée de plus de 18 ans amenée à utiliser une PEMP de la catégorie B (Type 1 et 3) pour intervenir sur des postes situés en hauteur

Maitriser les calculs de base et la langue française (orale et écrite) La personne doit être reconnue "apte" par la Médecine du Travail Le permis V.L. est obligatoire

Les objectifs

Conduire en respectant les règles de sécurité une plateforme à élévation multidirectionnelle avec déplacement admis en position repliée uniquement (Cat B, type 1)

Conduire en respectant les règles de sécurité une plateforme à élévation multidirectionnelle avec déplacement admis en position haute, commandée depuis la plateforme (Cat B, type 3)

Obtenir le CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité) Cat B (Type 1 et 3) selon la recommandation R486 de la CNAM

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

La théorie est dispensée en salle équipée de moyens audiovisuels La pratique se déroule en atelier spécialisé ou en entreprise Nos formateurs attestent de parcours professionnels significatifs en lien avec l'action de formation et de compétences pédagogiques leur permettant de dispenser ce programme

Validation et certification

Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité

Outils pédagogiques

Supports réglementaires Nacelles Catégorie B Types 1 + 3

Contenu de la formation

Programme Théorique (avec outils audiovisuels et remise d'un livret pédagogique)

Connaissances générales
Technologie des PEMP
Les principaux types de PEMP, les catégories de CACES
Notions élémentaires de physique
Stabilité des PEMP
Risques liés à l'utilisation des PEMP
Exploitation des PEMP
Vérifications d'usage des PEMP

RÉFÉRENCE

REGL0017

CENTRES DE FORMATION

Senlis, Beauvais, Compiègne, Saint-Quentin, Soissons, Amiens

DURÉE DE LA FORMATION

3 jours / 21 heures

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + Promeo

- 60 ans d'existence
- Une communauté de 3 100 alternautes
- 24 000 stagiaires formés par an
- 3 500 entreprises qui nous font confiance
- Un accompagnement personnalisé et un contact dédié
- L'expertise professionnelle de tous nos formateurs
- La diversité des diplômes sous accréditation par des partenaires de renom
- · Une pédagogie active
- Des infrastructures technologiques et un environnement stimulant

Amiens - 03 22 54 64 00 Beauvais - 03 44 06 15 20 Compiègne - 03 44 20 70 10 Friville - 03 22 60 20 20 Saint-Quentin - 03 23 06 28 88 Senlis - 03 44 63 81 63 Soissons - 03 23 75 65 75

Formation pratique

Prise de poste et mise en service (Type 1 et 3) Adéquation de la PEMP aux opérations à effectuer (Type 1 et 3) Mise en place (Type 1)

Conduite manœuvres (Type 1 et 3) : Positionner la PEMP a un emplacement précis - Positionner la PEMP le long d'une paroi plane verticale - Déplacer la plate-forme le long d'une paroi plane verticale - Positionner la plate-forme sous une paroi plane horizontale - Effectuer les manœuvres de secours (au moyen des commandes de secours et de dépannage) - Comprendre/exécuter les gestes de commandements

Conduite manœuvres (Type 3): Circuler plate-forme en position haute, dans le sens de la marche, en marche avant /arrière, en ligne droite / en virages - Circuler plate-forme en position haute, dans le sens inverse de la marche, en marche avant / arrière, en ligne droite / en virages - Déplacer la plate-forme sous une paroi plane horizontale - Positionner la plate-forme dans un espace limité Chargement et déchargement sur un porte-engins (Type 3)

Fin de poste, opérations d'entretien quotidien, maintenance

Modalité d'évaluation

Vérification des connaissances théoriques et validation des compétences pratiques Délivrance des CACES® Cat B (Type 1 et 3) ou proposition, en cas d'échec, d'un complément de formation en vue d'obtenir le

Validité : 5 ans

Amiens - 03 22 54 64 00 Beauvais - 03 44 06 15 20 Compiègne - 03 44 20 70 10 Friville - 03 22 60 20 20 Saint-Quentin - 03 23 06 28 88 Senlis - 03 44 63 81 63 Soissons - 03 23 75 65 75